



## **(RE)FONDER LES POLITIQUES LOCALES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ?**

technecite@wanadoo.fr

www.technecite.com

23 rue de Delisy

93500 Pantin

tél : 01 48 10 83 59

numéris : 01 48 10 18 73

Monsieur le Maire,

Notre expérience dans le domaine du co-pilotage de politiques publiques ayant pour objet l'accueil de la petite enfance nous amène à vous exposer notre point de vue sur cette problématique.

Potentialité foncière, fiscale, économique... Oui, les villes peuvent légitimement prétendre à de nombreux types de richesse (ou déplorer leur absence). Mais la première richesse d'une collectivité est et reste l'ensemble des individus qui la composent : ses habitants.

Favoriser l'épanouissement social et culturel des plus jeunes d'entre eux (0 à 3 ans) tout en garantissant à leurs parents un système de garde fiable, sécurisant et répondant exactement à leur demande relève d'une mission de service public.

Remplir de façon optimale cette mission nécessite désormais de dépasser les cadres de pensée conçus durant les Trente Glorieuses.

Dépasser ne signifie pas renier, oublier, remplacer. Nos travaux montrent que pour nombre de parents, le système d'accueil de type crèche collective, avec un nombre de jours hebdomadaire forfaitisé, avec une amplitude horaire journalière de 7h à 19h, répond (encore) à une certaine demande.

Ils montrent également comment ce système de garde, plus que tout autre (crèche familiale, assistante maternelle, garde à domicile, baby sitter, famille élargie, « voisine » ou « amie »...), reste associé à la notion de socialisation-éducation, même si la première exigence reste celle d'un système de garde d'abord, avant celle d'un système d'accueil.

Dépasser signifie plutôt compléter et coordonner l'offre pour mieux répondre à la variation croissante de la Demande Individuelle. Car cette dernière résulte d'une multitude de demandes individuelles forcément différentes, ne s'inscrivant plus dans les modèles historiques autrefois constitués (« les ouvriers », « les cadres », « l'usine proche du domicile », « une vie professionnelle dans la même entreprise », etc.) mais plutôt autour de constats tels que : péri-urbanisation et temps de transport, (re)composition familiale, bi-activité, RTT, temps partiel, précarité, inactivité et chômage, stages et formation, horaires décalés et postés, activité le week end... Tous les types de mobilité sont à l'œuvre et fondent le citoyen-parent contemporain... contraint de trouver près de chez lui un mode de garde répondant à ses exigences. Développer est à comprendre certes quantitativement (plus de possibilités) mais surtout et plutôt qualitativement (« mieux » de possibilités) : accueil

temporaire (en jours, en heures) sur des amplitudes horaires plus grandes, possibilité de « non-forfaitisation », proximité par rapport au lieu de résidence et aux lieux d'accès aux transports collectifs.

Dans cette perspective, plusieurs questions sont fortement posées à l'institution :

- Comment associer les usagers à un projet d'accueil de la petite enfance ?
- Comment associer les professionnels de la petite enfance pour aboutir à une évolution des systèmes de garde ? Comment faire pour qu'ils ne deviennent pas eux-mêmes « victimes du système » ?
- Comment financer (investissement ET fonctionnement) des structures et infrastructures sur des amplitudes plus grandes pour des taux des remplissage en moyenne plus faibles alors que, justement, les partenaires des villes (CAF, CG) fondent leur contribution sur la notion de taux de remplissage ?
- Comment coordonner les différents types d'offre (publique et libérale) à l'échelle de la ville ? Comment envisager le développement du « multi-accueil » ?
- Comment prendre en compte la demande individuelle de l'ensemble des usagers et futurs usagers en favorisant simultanément les fondements de la collectivité ?
- Comment garantir aux parents une stabilité et une continuité du processus de socialisation-éducation de leur enfant alors qu'ils sont eux-mêmes confrontés à des mobilités croissantes ?

Aucune réponse n'est pré-établie et facilement transposable. Toutefois, notre expérience montre qu'en mobilisant réellement les décideurs locaux, leurs partenaires, les professionnels (publics et libéraux), les usagers et ceux qui ne le sont pas encore, il est possible d'élaborer, de co-produire, des projets correspondant au mieux aux nécessités de chaque situation locale.

Les problématiques liées à l'accueil de la petite enfance débordent largement les questions de l'offre institutionnelle et de la demande des usagers. Il s'agit aujourd'hui de travailler à la recherche de solutions qui permettent au mieux d'intégrer les jeunes enfants et leurs parents dans une dynamique sociale qui favorise leur épanouissement, sans que les contraintes du lieu de résidence et du niveau de revenus de la famille organisent « naturellement » la distinction, entre un mode de garde le moins mauvais et un mode d'accueil parmi les plus exigeants. L'exigence est dans la prise en compte des attentes individuelles pour répondre à travers des projets collectifs partagés et partageables. L'objectif étant l'inscription durable de chaque individu (jeune enfant) dans l'espace social et ce quel que soit son origine sociale et ou territoriale.

Dans cette perspective, nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous sur ces questions et envisager une démarche aboutissant à des éléments de réponse.

Serge LEVERBE,  
Directeur-Conseil